

A compter du
21 octobre 2019

FINANCES PUBLIQUES : ACCUEIL à la Mairie de LA ROCHE VINEUSE

OUVERT TOUS LES LUNDIS
DE 14H A 17 H

Pour toute démarche* relative à vos impôts
(impôt sur le revenu, prélèvement à la source,
taxe d'habitation, taxes foncières,...),
produits locaux (cantine, loyers, crèche,...)
et accès aux services en ligne

impots.gouv.fr

*Les paiements en espèces, par chèque ou carte bancaire
ne seront pas acceptés à cet accueil